



Urbanisme

Police des constructions

Formulaire de demande de permis d'abattage/élagage d'arbre(s) No A- _____ (laisser vide)

Autorisation communale pour demande d'abattage/d'élagage d'arbre(s) selon les art. 14, 15 et 16 LPrPNP et le Règlement communal de protection des arbres.

AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC : du _____ au _____
(laisser vide) (laisser vide)
Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication à la Ville d'Yverdon-les-Bains, Service de l'urbanisme.

LOCALISATION DE L'ARBRE

Adresse : Camping
No(s) parcelle(s) : 2350 No(s) ECA : _____
Essence(s) : 7x pin sylvestre Circonf. à 1m du sol. : 40 (cm)

PROPRIETAIRE DU BÂTIMENT – REGIE IMMOBILIERE Destinataire des factures

Prénom, nom : Ville D'Yverdon-les-Bains
Adresse : Hôtel de Ville, Place Pestalozzi, CP 355
NP : 1400 Localité : Yverdon-les-Bains
Téléphone : 024/423 61 11 Courriel : _____

REQUERANT Destinataire des factures

Prénom, nom : Service Mobilité, environnement et infrastructures
Adresse : Rue de l'Ancien Stand 4
NP : 1400 Localité : Yverdon-les-Bains
Téléphone : 024/423 31 11 Courriel : mei@ylbch

Si autre destinataire des factures, à compléter

Prénom, nom : _____
Adresse : _____
NP : _____ Localité : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

MOTIF(S) ABATTAGE(S) DEMANDE(S)

Essence(s) : pin sylvestre

Hauteur/circonférence : entre 5 à 8m.

Etat sanitaire : Suite aux chutes de neige du 21 novembre, ces végétaux ont subi des dégâts majeurs et irréparables en raison du poids de la neige.

Motif(s) (à cocher) : risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés
 entrave avérée à l'exploitation agricole
 impératifs de construction ou d'aménagement
 autre motif

Type d'impact : abattage
 élagage

PLANTATION(S) COMPENSATOIRE(S) PREVUES (ART. 16 LPPrNP) (POSITION(S) A INDIQUER SUR LE PLAN DE SITUATION)

Essence(s) prévue(s) 4x micocoulier 3x érable de Montpellier
détailler si autre(s) mesure(s)

Taille à la plantation 12/14 cm. 3 à 5m.
hauteur ou circonférence


Groupe de prix (*laisser vide*) _____

Délais de plantation printemps 25/automne 25

En cas de non compensation, la taxe compensatoire sera fixée sur la base de l'annexe 4 RLPrNP, respectivement du règlement communal.

DATES ET SIGNATURE ET AUTORISATION D'ACCES

Par sa signature, le propriétaire autorise le responsable des espaces verts ou son adjoint à pénétrer sur sa parcelle même en cas d'absence, dans le cadre de l'instruction de la requête.

Propriétaire	Personne requérante	Destinataire de la facture
Nom Prénom	Nom Prénom	Nom Prénom
	Rosseter Sandro	
Date	Date	Date
18.12.24	17.12.2024	
Signature	Signature	Signature
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ Le Syndic Le Secrétaire:		

Liste des DOCUMENTS OBLIGATOIRES en deux exemplaires chacun

- Formulaire de demande d'abattage/élagage dûment rempli et signé
- Extraits cartographique avec indication de l'emplacement du ou des arbres concernés ainsi que la ou les compensation(s) prévue(s) (www.mapnv.ch)
- Photographie(s) du ou des arbre(s) concerné(s)

Les dossiers incomplets seront retournés à leurs expéditeurs avant d'être traités.